



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2025-039**

**rang Saint-Esprit
Lot 6 654 622 du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 16 juillet 2025 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser, et ce, malgré l'article 143 du Règlement No. 278-07-13 relatif au zonage et l'article 151 du Règlement relatif au zonage deux (2) garages attenants ou incorporés plutôt qu'un (1) garage attenant ou incorporé par bâtiment tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 26 juin 2025

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE